

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 32 (1887)
Heft: 11

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le canton de Nidwald ¹ .	24	Dans le canton de Lucerne .	43
» du Tessin ¹ .	26	» d'Appenzell Rh. E.	43
» de Vaud . .	31	» d'Argovie . .	43
» d'Obwald ¹ .	33	» de Schwyz .	44
» de Neuchâtel	34	» du Valais . .	44
.		» de Fribourg .	50

L'extension de ce calcul à une période de trois ans a contribué à réduire notablement le nombre, indiqué l'année dernière, des *districts* accusant des résultats extraordinairement défavorables, c'est-à-dire *moins* de 50 % d'hommes aptes au service. Le nombre de ces districts s'est abaissé de 19 à 11. Une autre conséquence en a été que ces districts n'apparaissent plus autant qu'auparavant comme des parties continues d'un même territoire. D'autres constatations restent néanmoins acquises : ainsi la partie allemande du Haut-Valais avec quelques districts voisins de l'Oberland bernois et la majeure partie du canton de Fribourg d'une part, et de l'autre les districts de Kulm, de Lenzburg et de Zofingen, dans le canton d'Argovie, constituent les deux plus grandes régions parmi celles qui accusent des résultats défavorables, tandis que les districts les mieux partagés, c'est-à-dire comptant moins de 30 % d'hommes impropres au service, se trouvent surtout dans les cantons de Vaud et du Tessin. La 2^e colonne du tableau 9 fournit les données précises pour chaque district.

(A suivre.)

Société des Officiers de la Confédération suisse.

SECTION VAUDOISE

Le Comité vient d'annoncer comme suit les sujets de concours pour l'hiver 1887-1888 :

1. Etude de géographie militaire sur la partie neutralisée de la Savoie.

2. Mesures préparatoires et exécution de la mobilisation d'un bataillon, d'un escadron ou d'une batterie.

(Il est rappelé que le *premier jour de mobilisation* est le surlendemain du jour où l'ordre de mobilisation a été rendu; que l'heure d'entrée au service est fixée à 9 heures du matin; que l'infanterie et la cavalerie se réunissent le premier jour de mobilisation, l'artillerie

¹ Dans un rapport adressé cette année à la société suisse d'utilité publique sur la *valeur alimentaire du lait et du fromage*, on explique les résultats favorables du recrutement dans les cantons d'Unterwald et du Tessin par le fait que dans les deux cantons, qui sont les contrées de la Suisse où la consommation du fromage est la plus répandue et la plus fréquente, cette alimentation substantielle rend la population plus saine et plus robuste qu'ailleurs.

le deuxième jour ; que l'infanterie et la cavalerie doivent être prêtes à marcher le matin du deuxième jour et l'artillerie le matin du quatrième jour de mobilisation).

Le commandant reçoit pour la subsistance de sa troupe l'indemnité de vivres en argent ; les fourrages sont fournis par la commune contre bons.

L'auteur choisira sa place de rassemblement au lieu où se trouve le matériel de corps de son unité ; il indiquera les mesures à prendre et rédigera les différents ordres à donner ; il fera un tableau du temps employé aux différentes opérations.

Le jour où l'unité est prête à marcher, elle doit opérer une marche de 25-30 kilomètres dans une direction à choisir par l'officier.

3. La conduite du feu de l'infanterie.

4. L'équipement du soldat d'infanterie ; ses modifications éventuelles, entre autres en vue de la guerre de montagne.

5. Du rôle de la cavalerie dans les guerres futures.

6. L'équipement du soldat de cavalerie et le paquetage.

7. Etude sur les explosifs. (L'auteur pourra étudier la question au point de vue général, ou l'emploi des explosifs pour le chargement des pièces et projectiles de l'artillerie).

8. Etude sur la conduite du feu des groupes d'artillerie (régiment, brigade).

9. Organisation défensive d'une position au moyen de la fortification de campagne. (Choisir une position, l'occuper avec un effectif déterminé, faire le plan des ouvrages, croquis, devis, etc.)

10. L'organisation des troupes de chemins de fer.

11. La vélocipédie militaire.

12. De l'emploi des conserves et des comprimés pour l'alimentation des troupes et des chevaux.

13. Les services de l'arrière des troupes sanitaires (transports, hôpitaux, etc.)

14. Etude d'un point spécial d'histoire ou de géographie militaire.

N.B. Tous les travaux devront être déposés avant le 1^{er} juin 1888 entre les mains du Comité.

Le Comité.

La sous-section de Lausanne de la Section vaudoise des officiers, réunie samedi soir 5 novembre, a reconstitué son comité. Elle l'a composé de M. Guiguer de Prangins, major d'artillerie, président (président sortant) ; Wenger, major d'infanterie ; H. Manuel, capitaine du génie ; Bornand, 1^{er} lieutenant adjudant d'infanterie, et de Muralt, lieutenant d'artillerie.
